



RÈGLEMENT PRIX PROFESSIONNEL·LE·S

Organisé depuis 33 ans par l'École Estienne, depuis 14 ans en partenariat avec la BnF et récemment avec l'association Dessinez Créez Liberté (DCL), le Trophée Presse Citron/BnF, catégorie Pro, est ouvert à tous les professionnels du dessin de presse. Le Trophée et le Coup de cœur sont désignés à l'issue d'un vote de l'ensemble des étudiants de l'École Estienne et des participants du Concours Étudiants. Les prix seront remis le jeudi 26 mars 2026 à la Bibliothèque nationale de France.

ARTICLE 1

Le 33^e Trophée Presse Citron/BnF catégorie Pro, est ouvert à tous les dessinateurs professionnels âgés de plus de 18 ans ayant publié dans la presse française, étrangère ou sur les réseaux sociaux entre avril 2025 et mars 2026.

ARTICLE 2

Envoyez-nous votre dessin préféré, parmi ceux qui ont été publiés entre avril 2025 et mars 2026. La contextualisation des dessins étant plus que jamais nécessaire, merci de bien vouloir préciser la date et le support de publication (blog, émission de télévision, journal ou tout autre canal de diffusion). Les dessins doivent nous parvenir au plus tard le vendredi 15 mars 2026.

Vous avez deux possibilités d'envoi :

Par la poste : École Estienne, Trophée Presse Citron / BnF, Catégorie Pro, 18 boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

Par e-mail : jeparticipe@tropheepressecitron.fr

ARTICLE 3

Les dessins seront exposés lors de la soirée de remise des trophées et présentés sur le site web : www.pressecitron.org

ARTICLE 4

Les deux lauréats (Trophée Pro et Coup de cœur Pro) seront désignés à l'issue du vote des étudiants de l'École Estienne et des participants au Concours Étudiants. Les résultats seront proclamés le 26 mars 2026, lors de la soirée de remise des trophées qui se déroulera à la BnF, ils seront également annoncés sur le site web : www.pressecitron.org

ARTICLE 5

Les deux lauréats du concours professionnel recevront chacun leur trophée ainsi que des cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 6

Chaque dessinateur professionnel participant au concours sera appelé à voter pour les dessins en lice pour le Concours Étudiants. Ce vote se déroulera en ligne sur le site web : www.pressecitron.org

ARTICLE 7

L'auteur autorise pour une durée d'un an, sans limitation géographique, à titre gracieux et non exclusif, la BnF, l'association DCL et l'École Estienne à reproduire ses œuvres, par tous procédés et sur tous supports, dans le cadre de la communication et de la promotion du concours et des actions de la BnF, de DCL et de l'École Estienne.

ARTICLE 8

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne, DCL et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 7 du présent règlement.

LA PARTICIPATION AU CONCOURS IMPLIQUE UNE ACCEPTATION ENTIÈRE ET SANS RÉSERVE DU PRÉSENT RÈGLEMENT.



RÈGLEMENT « PRIX AUQUEL VOUS AVEZ ÉCHAPPÉ »

L'association Dessinez Créez Liberté (DCL) se joint au 33^e Trophée Presse Citron/BnF, fondé en 1993 par l'École Estienne, pour ouvrir la 3^e édition du « Prix auquel vous avez échappé », catégorie destinée aux jeunes dessinateurs non professionnels. Le « Prix auquel vous avez échappé », référence à la célèbre rubrique de *Charlie Hebdo*, sera décerné lors de la soirée de remise des Trophées Presse Citron/BnF le 26 mars 2026 à la Bibliothèque nationale de France.

ARTICLE 1

Le « Prix auquel vous avez échappé » est ouvert à toute personne physique, étudiante ou en activité professionnelle, ne bénéficiant pas du statut de professionnel du dessin de presse, **ayant en mars 2026 entre 18 et 30 ans**.

ARTICLE 2

Pertinence, impertinence et irrévérence seront les principaux critères pris en considération.

ARTICLE 3

Chaque participant peut envoyer un nombre illimité de dessins. Les dessins doivent parvenir à l'École Estienne ou à DCL, au plus tard le 15 mars 2026 :

Par formulaire sur le site web : www.pressecitron.org

Par mail : jeparticipe@tropheepressecitron.fr

Par la poste à l'adresse suivante : École Estienne, Trophée Presse Citron/BnF, Catégorie « Prix auquel vous avez échappé » 18 bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris FRANCE

ARTICLE 4

Tout dessin doit présenter les caractéristiques suivantes

Envoi via le site : www.pressecitron.org onglet « Participer au concours » - « Prix auquel vous avez échappé ». Remplir le formulaire en respectant les modalités (format, contact).

Envoi postal : en format A5, pas de carton plume. Impératif au dos de chaque dessin : nom, prénom, date de naissance, activité ou établissement scolaire et classe, adresse mail et numéro de téléphone portable, mention « Prix auquel vous avez échappé » lisible.

ARTICLE 5

Le lauréat du « Prix auquel vous avez échappé » sera désigné par un ensemble de professionnels du dessin de presse. Le résultat sera proclamé lors de la remise des Trophées Presse Citron à la BnF et annoncé sur le site le 26 mars 2026.

ARTICLE 6

Le lauréat du « Prix auquel vous avez échappé » recevra un trophée et un ensemble de cadeaux offerts par nos partenaires (matériel graphique, bons d'achat, livres d'art).

ARTICLE 7

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne, DCL et la BnF contre toutes revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 7 du présent règlement.

LA PARTICIPATION AU CONCOURS IMPLIQUE UNE ACCEPTATION ENTIÈRE ET SANS RÉSERVE DU PRÉSENT RÈGLEMENT. TOUTE CANDIDATURE QUI NE SATISFERA PAS LES CONDITIONS D'ENVOI OU DE FORMAT CITÉES PRÉCÉDEMMENT NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.



RÈGLEMENT PRIX ÉTUDIANT·E·S

Organisé depuis 33 ans par l'École Estienne, en partenariat avec la BnF depuis 14 ans, et récemment avec l'association Dessinez Créez Liberté (DCL), le Trophée Presse Citron/BnF, catégorie Étudiant·es, est ouvert à tous les étudiant·es inscrit·es dans une formation d'enseignement supérieur francophone. Le Trophée et le Coup de cœur sont décernés par un jury composé de dessinateurs professionnels. Les prix seront remis aux lauréats le jeudi 26 mars 2026 à la Bibliothèque nationale de France.

ARTICLE 1

Le 33^e Trophée Presse Citron/BnF, catégorie Étudiants, est ouvert à toute personne physique étudiante, inscrite pour l'année 2025-2026 dans une formation d'enseignement supérieur francophone (Arts plastiques, Design, Arts appliqués, Arts numériques ou toute autre filière non artistique).

ARTICLE 2

Les dessins de presse présentés devront relater un fait survenu entre avril 2025 et mars 2026.

ARTICLE 3

Les dessins doivent parvenir à l'École Estienne au plus tard le 15 mars 2026. Voici les possibilités d'envoi :

Par mail : à jeparticipe@tropheepressecitron.fr

Par formulaire sur le site web : www.pressecitron.org onglet « Participer au concours » – « Concours Étudiants » – Remplir le formulaire en respectant les modalités de format et de contact.

Par voie postale : cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : École Estienne Trophée Presse Citron/BnF Catégorie Étudiant·es 18 bd Auguste-Blanqui 75013 Paris FRANCE

En main propre : École Estienne, salle B23, pendant les heures ouvrables (10h-18h).

ARTICLE 4

Tout dessin doit présenter les caractéristiques suivantes

Par voie numérique : format A5, PDF, 300dpi, une image par fichier, nommé « nom-prénom-numéro du dessin ».

Par la poste ou en main propre : format A5, pas de carton plume. Impératif au dos : nom, prénom, établissement scolaire, classe, adresse mail, numéro de téléphone, numéro du dessin (s'il y en a plusieurs).

ARTICLE 5

Les deux lauréats étudiants seront désignés par un jury de professionnels. Les résultats seront proclamés lors de la soirée de remise des Trophées Presse Citron/BnF. Ils seront annoncés sur le site www.pressecitron.org ainsi que sur le compte Instagram Trophée Presse Citron/BnF.

ARTICLE 6

Les deux lauréats étudiants recevront chacun un trophée, un chèque de 800€ attribué par la BnF, ainsi que de nombreux cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 7

Le candidat autorise, le cas échéant, la BnF, l'École Estienne et l'association DCL à représenter et à reproduire sa contribution par tous procédés, à titre gracieux et non exclusif et à des fins non commerciales, dans le cadre du Trophée Presse Citron/BnF et de sa communication au public.

ARTICLE 8

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne, l'association DCL et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 8 du présent règlement.

**LA PARTICIPATION AU CONCOURS
IMPLIQUE UNE ACCEPTATION ENTIÈRE ET
SANS RÉSERVE DU PRÉSENT RÈGLEMENT.
TOUTE CANDIDATURE QUI NE SATISFERA
PAS AUX CONDITIONS D'ENVOI
OU DE FORMAT PRÉCITÉES
NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**

Contact

Lodi, Charles et Paco
rp@tropheepressecitron.fr
www.pressecitron.org

BnF

Bibliothèque nationale de France
www.bnf.fr

École Estienne

École supérieure des Arts
et Industries graphiques
www.ecole-estienne.paris

Association DCL

Dessinez Créez Liberté
www.dessinezcreezliberte.com